

L'Apel, est une chance de plus pour nos enfants

La cotisation au mouvement des Apel (20 €) demandée aux familles est répartie ainsi :

apel nationale

7,80 €

- ò Magazine Famille et Education (Fe) que chaque famille reçoit
- ò APEL SERVICE, plate-forme téléphonique : N° Azur 0810 255 255 réponses aux questions des parents : scolarité - orientation - éducation - juridique et loisirs
- ò Site web des APEL www.apel.fr
- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Solidarité
- ò Sessions de formation
- ò Délégation nationale et congrès
- ò Représentation auprès de nos partenaires de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics
- ò Frais de fonctionnement : salaires des permanents, courrier, téléphone, déplacements, etc.

apel académique

5,50 €

- ò Communication : journal de l'APEL Académique
- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Solidarité (aide aux écoles)
- ò Assistance aux unions départementales
- ò Sessions de formation
- ò Représentations régionales
- ò Frais de fonctionnement : salaires des permanents, courrier, téléphone déplacements, etc.

apel départementale

5,90 €

- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Forum des carrières
- ò Solidarité (aide aux écoles)
- ò Sessions de formation
- ò Représentations départementales
- ò Frais de fonctionnement : salaires de la secrétaire permanente, courrier, téléphone, déplacements, etc.

Notre école St Joseph a bénéficié d'aides en 2009/2010, puis en 2011/2012 et a reçu une subvention en 2012 pour aider à l'équipement en TBI
En 2013 2014, subvention pour la classe cinéma
en 2014 2015 subvention pour le projet « nice to meet you »

apel d'établissement école St Joseph

0.8€

- ò Représentations au sein de l'établissement,
- ò Café d'accueil des familles à la rentrée, Goûters (noël, intervenants ...),
- ò Participation au financement du projet pédagogique des enseignantes
- ò Frais de fonctionnement : courrier, papeterie, téléphone, etc.

Les familles qui adhèrent à l'apel dans un autre établissement que Saint Joseph, sont redevables de la cotisation de 0.8€ pour rendre effective leur adhésion au sein de l'apel de notre école



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
www.apel.fr

Un choix qui engage.

Ce qui nous réunit, avant tout, c'est
**d'avoir tous choisi, en toute liberté,
d'inscrire notre enfant à l'école St Joseph**
C'est un choix qui engage
notre liberté et l'avenir de nos enfants.

Une volonté de partenariat avec les autres membres de la communauté éducative.

Nous l'avons fait avec **la claire intention
d'établir des relations de
confiance avec les autres membres**
de la communauté éducative (chef
d'établissement, équipe enseignante,
personnel d'encadrement et bien sûr, les
autres parents d'élèves).

**Nous avons conscience d'appartenir
pleinement à cette communauté.**

Des missions d'accueil, de conseil et de représentation.

Nous accueillons, écoutons, informons,
conseillons, aidons et représentons
tous les parents. Nous **accompagnons
les parents dans leurs prises de responsabilités**
au sein de l'établissement.
**C'est cela, être et demeurer un
acteur essentiel de l'établissement
scolaire de son enfant.**

Un rôle de facilitateur.

Nous **facilitons les relations**
des parents d'élèves avec les chefs
d'établissement, les enseignants, les
personnels éducatifs et de service,
ainsi que l'institution elle-même.

merci de retourner votre coupon auprès de l'enseignante de votre enfant

Nom.....prénom.....

N° tel.....

Parent declasse de.....

Adhère à l'apel.....

Adhère déjà à l'apel d'un autre établissement et m'acquitte de la cotisation de 80ctes

(nom de l'établissement)

Les règlements cotisations se font via l'ogec